

Image not found or type unknown



mail douteux sur une donation

Par **colenson henri**, le **20/08/2021 à 11:05**

bonjour,

j'ai reçu un mail qui me semble une arnaque, merci de me donner votre avis

3 sur 3

DONATION Henri et Nicolexxxxxxx

jeu. 19 août 09:58 (il y a 1 jour)

Chère Madame, Cher Monsieur, Je reviens vers vous dans le cadre du dossier cité en objet et vous remercie de bien vouloir virer la somme de DIX HUIT MILLE SEPT CENTS EUROS (18.700 €) sur le compte dont vous trouverez le RIB en PJ. Je me permets de vous rappeler que je dois impérativement recevoir ce virement avant le 25 août prochain, date du rendez-vous de donation. Restant à votre disposition, Et vous souhaitant bonne réception de la présente, Je vous prie de me croire, Votre bien dévoué. Patrick xxxxxcxxxx - 36ccxxxxxxxx - Tel: +xxxxxxxx Ce message contient des informations confidentielles protégées par le secret professionnel. Au cas où il ne vous serait pas destiné, nous vous remercions de bien vouloir nous en aviser immédiatement et de le supprimer. Les liaisons internet ne sont pas sécurisées et en conséquence l'Office Notarial du xxxxxxxx ne pourra être responsable de tout changement qui pourrait être effectué concernant ce message après son envoi.

cordialement

Par **Marck.ESP**, le **20/08/2021 à 11:41**

Bonjour

Cet office existe, le numéro semble bon, il vous reste à appeler pour avoir des précisions...
Ou dire que vous n'êtes pas concerné, comme conseillé dans le message.

Par **fabrice58**, le **20/08/2021 à 11:44**

Bonjour

ces gens vous donnent un bien ?

Cordialement

Par **colenson henri**, le **20/08/2021** à **11:45**

on doit me rappeler lundi car la personne concerné est absente

bonne journée

Par **colenson henri**, le **20/08/2021** à **11:46**

je ne sais pas je ne connais pas ces gens

bonne journée

Par **fabrice58**, le **20/08/2021** à **12:04**

Dans ce cas, vous n'êtes pas concernés par une donation de leur part.

cdt

Par **colenson henri**, le **20/08/2021** à **12:07**

j'attends leur appael lundi pouren savoir plus

je vous tient au courant

cdt

Par **fabrice58**, le **20/08/2021** à **12:29**

Merci, ça nous intéresse beaucoup.

cdt

Par **Marck.ESP**, le **23/08/2021 à 10:56**

Ce notaire est-t-il celui auprès duquel vous avez traité d'une donation ou d'un testament en faveur de 2 soeurs de votre épouse ?